

VOLS INTERNATIONAUX



Sydney, Brisbane, Auckland, Papeete, Nandi,
Port-Vila, Wallis, Singapour, Bangkok, Paris



Billets individuels

- Remise de 10% sur le tarif HT
- Remise activable uniquement si réservation et vente auprès du **Pôle Affaires Aircalin** ou des agences **Pacifique Lagon Voyages, Tropic Travel, Amac Voyages, Asia Voyage et Axxess Travel.**
- **Changement de nom** possible 1 fois sans frais, jusqu'à 7 jours avant le départ sur demande motivée



Billets groupe (>10 pax)

- Remise de 10% sur le tarif HT
- Réservations possibles auprès de **toutes les agences**
- **Changement de noms possible** sans frais jusqu'à 7 jours avant le départ



Bagage ou équipement sportif

Gratuité de transport du matériel sportif sur les vols opérés par Aircalin dans la limite d'un bagage supplémentaire par personne et d'un format compatible avec les spécificités technique de l'avion



Engagement RSE d'Aircalin

La compagnie et le CTOS vous encouragent à souscrire individuellement à la contribution environnementale territoriale lors de vos déplacements à bord d'un avion Aircalin

Accessible depuis le site :



<https://www.aircalin.nc/services-complementaires/contribution-environnementale>

en consultant "Ma réservation" puis "service à la carte"

Aircalin s'engage à doubler le montant de chaque contribution

Aircalin propose des règlements en plusieurs fois par carte :

- Avec une carte BNC Aircalin, il est possible de payer en 4 fois maximum et jusqu'au jour du départ. Le montant minimum est de 30 000F et le montant maximum est de 1 000 000F.
- Avec une autre carte VISA, il est possible de payer en 4 fois maximum et la dernière échéance doit être effectuée au plus tard 1 mois avant la date de départ. Le montant minimum est de 20 000F et le montant maximum est de 500 000F.

Pôle Affaires Aircalin

Faire systématiquement référence à l'accord commercial CTOS pour vos réservations

 Tél : 26.55.44



pole.affaires@aircalin.nc